

veau immédiatement à un comité général pour y être amendé de manière qu'une somme aussi considérable que celle de \$30,000,000 et qu'une quantité de terres aussi considérable que 50,000,000 d'acres ne soient pas laissées à la disposition du gouvernement, et que cette somme et cette quantité de terres ne soient aliénées qu'en vertu de votes annuels du Parlement donné de temps à autre, selon que le parlement jugera à propos et juste, et que le parlement ne soit pas privé de sa fonction constitutionnelle la plus importante, savoir, celle de contrôler la dépense publique du pays.

Cette motion de M. Wood fut rejetée par 100 contre 33 : tous les députés conservateurs votant contre.

VENTE DU CONTRAT.

Racontons maintenant l'histoire honteuse du Contrat

Trois compagnies se sont formées pour avoir le contrat, l'une avait à sa tête M. Allan, de Montréal, une autre M. MacPherson, de Toronto, et une autre M. Reekie, de Montréal, représentant le Grand-Tronc.

M. Cartier était pour le Grand-Tronc naturellement, parce qu'il était l'avocat du Grand-Tronc ; M. John A. MacDonald, le chef des ministres, était pour M. MacPherson, et M. Allan n'avait ni M. Cartier ni M. MacDonald pour lui. Voyant cela il se mit à travailler à Montréal en faveur du chemin de colonisation du Nord, et quand il se fût fait bien des amis il alla trouver M. Cartier et lui dit : M. Cartier, voilà les élections qui vont se faire à Montréal ; vous ne serez pas élu à Montréal, si je n'ai pas le contrat. M. Cartier ne voulait pas y croire, mais en arrivant à Montréal, il vit que c'était vrai, et que sans Allan il ne pourrait pas se faire élire. C'est bien, dit M. Cartier, mais il nous faut de l'argent pour faire nos élections, allez-vous nous en donner à moi et à mes amis. " Sans doute, dit M. Allan, je serai généreux. Combien vous faut-il ? " Puis comprenant qu'il pouvait donner son argent et ne pas avoir le contrat, il ajouta : " Je veux avoir mes garanties, mettez-moi cela par écrit, vous ne pouvez pas y avoir d'objection ; cela ne vous compromettra pas si vous me donnez le contrat. de plus, ajouta-t-il, j'ai des associés, et il faut que je leur montre ce qui en est, " M. Cartier a dû comprendre qu'il allait signer un papier qui finirait par le compromettre et le déshonorer pour toujours ; mais l'ambition de se faire élire et de gouverner le pays fut plus fort que tout, et il eut le malheur et la faiblesse d'écrire et de signer le honteux marché qui suit :

(PRIVÉ ET CONFIDENTIEL)

Montréal, 30 Juillet 187 .

CHER SIR HUGH,

" Les amis du gouvernement s'attendent à ce que vous allez les aider de votre bourse dans les prochaines élections, et toute somme que vous et votre Compagnie avancera, vous sera remboursée. Vous trouverez plus bas un mémoire de ce qu'il vous faut.

" Votre tout dévoué,

(Signé), "GEORGE ETIENNE CARTIER."

" Sir John A. McDoeald, \$25,000 ; Hon. M. Langevin, \$15,000 ; Sir George E. Cartier, \$20,000 ; Sir John A. McDonald, somme additionnelle, \$10,000 ; Hon. M. Langevain, somme additionnelle, \$10,000 ; Sir Geo. E. Cartier, somme additionnelle de \$30,000."

Quelques jours après, M. Allan s'empresse d'annoncer ce résultat à ses associés américains dans la lettre suivante :

Montréal, 6 Août 1872.

CHER M. McMULLEN,

" Hier, nous avons conclu un arrangement en vertu duquel le gouvernement s'engage à former une compagnie exclusivement canadienne, suivant mes désirs ; et il